



LES FRIGON

REVUE TRIMESTRIELLE DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON

VOLUME 3 - NUMÉRO 3

ÉTÉ 1996

D'où venait François Frigon dit l'Espagnol? - I

Raymond Frigon (1)

Le lieu d'origine de François Frigon, ancêtre de tous les Frigon d'Amérique, nous est inconnu. Des 2700 immigrants venus en Nouvelle-France avant 1670¹, l'ancêtre se trouve parmi les 190 dont on ignore l'origine. L'acte et le contrat de mariage, documents qui nous indiqueraient la paroisse d'origine, sont perdus. L'original de ces documents aurait été apporté à Paris, comme pièce d'identité, par son épouse, Marie-Claude Chamois lorsqu'elle se rendit en France pour recevoir un héritage. De plus, on sait que le registre entier d'avant 1679 de la paroisse Ste-Marie-Madeleine du Cap-de-la-Madeleine est disparu². Une recherche automatisée de la banque de données Parchemin n'a révélé aucun acte notarié se rapportant à ce mariage. Espérant que, par hasard, lors du mariage de ses enfants, le lieu d'origine du père aurait été mentionné, - comme se le fut le cas pour les descendants de Louis Mayrand de l'île de Ré³ - les registres de mariage ont été consultés, mais malheureusement sans résultat.

Les suppositions abondent quant à l'origine de l'ancêtre. Selon la tradition orale chez les Frigon, François Frigon serait venu de la Normandie, de la Bretagne, du Jersey, de la Flandre, d'une région limitrophe d'Espagne ou même de l'Espagne... qu'il était huguenot... Dans ce premier article de la série, nous nous bornons à discuter les deux suppositions déjà publiées et bien connues des Frigon soit qu'il était Normand, ou qu'il était Aveyronnais, du Massif Cenral, au sud de la France. Des articles ultérieurs examineront les dires du folklore ainsi que de nouvelles suppositions, jusqu'ici inédites, par exemple: venait-il de la région parisienne d'où, on le sait, son épouse Marie-Claude était originaire? Venait-il du Nord de la France qui, à l'époque, était limitrophe des Pays-Bas-Espagnols? Au prochain numéro nous vous décrirons les projets de recherche aux Archives judiciaires à Paris, dans l'espoir de retrouver les actes de mariage que Marie-Claude Chamois avait apportés à Paris et qui ont servi de pièces à conviction au cours du procès relatif à son héritage.

La tradition orale chez certaines familles Frigon veut que l'ancêtre vienne de Normandie. Cette tradition d'une origine normande a été sans doute renforcée par la publication, en 1871, du *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes-françaises* de l'abbé Cyprien Tanguay. Dans cet ouvrage il est mention d'un autre

François Frigon d'origine, dit-on, normande. Cet individu se trouve au volume IV, page 112:

"Frigon, François, b. 1742; de Tourteville-au-Bocage, diocèse de Coutances, Normandie"

Il réapparaît dans *La conquête du Canada par les Normands*⁴, publié en 1933, dont l'auteur, Émile Vaillancourt, s'est sans doute inspiré de Tanguay. Grâce à une intéressante découverte de la part de Robert Frigon (2)⁵ on sait, depuis à peine quelques mois, qu'il s'agit vraisemblablement de

François Frigot (Frigault) né en 1742 à Tourteville-au-Longage, évêché de Coutances, Normandie. ⇒

❀ SOMMAIRE ❀

D'où venait François Frigon dit l'Espagnol	1
Le saviez-vous...	2
Louise Frigon, une religieuse de la Congrégation...	3
Marie-Clude Chamois épouse de François Frigon...	4
Les Frigon à l'internet	5
Mot du président	6
Les membres	6
Conseil d'administration	6

Tanguay a dû méprendre le “t” pour un “n”, l’erreur peut être excusable, puisque ces lettres, selon l’écriture du temps pouvaient être semblables. D’ailleurs, au cours d’une visite aux Archives départementales de la Manche à Saint-Lô, nous n’avons trouvé aucun Frigon né à Tourteville-au-Bocage (aujourd’hui Teurtheville), mais beaucoup de Frigot!

D’autres familles croient François originaire du sud de la France ou peut-être même de l’Espagne, vu son surnom “l’Espagnol”. Raymond Douville, l’historien trifluvien, dans sa brochure *François Frigon, coureur des bois et pionnier...*⁶ endosse la notion du sud de la France comme lieu d’origine, peut-être d’une localité portant un nom s’apparentant à “Espagnol”. Douville nous rappelle que “beaucoup d’immigrants prenaient comme surnom leur endroit d’origine, dont ils s’affublaient d’ailleurs avec orgueil dans leurs actes notariés.” En effet, il existait anciennement en Aveyron, un petit bourg nommé “Espagnol”. Douville prend soin de souligner que ce n’est qu’une hypothèse de sa part. En effet, Douville nous a déjà dit qu’il a choisi cette région du sud de la France - le Massif Central - parce qu’il s’y trouvait pour rechercher ses ancêtres, les Douville, originaires de cette région. De plus, les Archives départementales de l’Aveyron à Rodez nous ont appris, qu’à leur connaissance, il n’y avait pas de famille Frigon à l’époque en Aveyron. De même, les archives à Aurillac au Cantal - département avoisinant l’Aveyron - nous ont informés que “le patronyme Frigon n’est pas familier à la région”. Pour bien évaluer ces commentaires, il faut savoir que la famille Frigon étant

vraisemblablement éteinte en France, il n’existe pas de recherches sur la famille comme se pourrait être le cas s’il y aurait eu des survivants français. Dans un prochain numéro, nous reviendrons sur le surnom “Espagnol” □

¹ *Atlas historique du Canada I Des origines à 1800*, Les Presses de l’Université de Montréal, 1987, planche 45, (Hubert Charbonneau, Normand Robert).

² *Inventaire des registres paroissiaux catholiques du Québec 1621-1876*, Pauline Bélanger et Yves Landry, Les Presses de l’Université de Montréal, 1990, page 103

³ *Louis Mayrand (1662-171?) - Un ancêtre de l’île de Ré*, Serge Goudreau, Mémoires de la société généalogique canadienne-française, volume 43, numéro 1, printemps 1992, pages 24 à 29: L’auteur nous informe: “Le lieu d’origine de Louis Mayrand est demeuré inconnu pendant de nombreuses années. La raison en est fort simple. L’acte et le contrat de mariage de Louis Mayrand en Nouvelle-France ont été vraisemblablement perdus.... Par bonheur l’une des filles de Louis Maynard indique lors de son mariage le lieu d’origine de son père.” Geneviève Mayrand déclare devant le curé de Louisbourg que son père est originaire de St-Étienne d’Ars.

⁴ *La Conquête du Canada par les Normands*, Émile Vaillancourt, Eugène Dumont fils, Paris, G. Ducharme, Montréal, 1933

⁵ Robert Frigon, l’un des fondateurs de l’association, en faisant sa découverte a su reconnaître la ressemblance frappante entre le soi-disant François Frigon de Tanguay et le François Frigot qu’il a trouvé dans *Contrats détaillés des actes des premiers notaires de Montmagny*, Frère Éloi-Gérard Talbot, mariste, auteur.

⁶ *François Frigon, Coureur des bois et pionnier de Batiscau et de la Seigneurie Sainte-Marie*, Raymond Douville, Éditions du Bien Public, Trois-Rivières, 1978, pages 9 et 10

LE SAVIEZ-VOUS....

Gaétan Frigon (107), président de Publinove, était président d’honneur au gala-bénéfice de l’orchestre de chambre I Musici, au Westin Mont-Royal à Montréal en mars dernier. La soirée était réhaussée par la participation d’un comité d’honneur de plus d’une vingtaine de personnalités du monde des affaires. Gaétan est le frère d’**Odette Frigon** (52). ■ **Patrick Frigon** est Vice-Président pour le Québec de la GT Global, société de vente de fonds communs de placement. Patrick est détenteur d’une maîtrise en finances de l’Université de Sherbrooke. ■ **Jean-François Frigon**, un finissant de l’École Polytechnique, méritait récemment la bourse d’études de 3000\$ de l’Ordre des ingénieurs du Québec. Jean-François réalisera des recherches dans le secteur des transmissions numériques sans fils destinées aux liaisons par satellites ainsi qu’aux liaisons terrestres. ■ **René (Tarzan) Frigon** faisait partie des *Voyageurs Mackenzie*, les canoteurs qui, lors d’Expo 67, ont parcouru la route de l’expédition d’Alexander Mackenzie au Nord-Ouest (1793 à 1807). Si vous reconnaissez “Tarzan” veuillez nous le faire savoir!

Louise Frigon, une religieuse de la Congrégation Notre-Dame - œuvrant à Montréal

Odette Frigon (52)

Elle est née à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, dans le rang Village Jacob, le 29 novembre 1941, de Clément Frigon (1909-1986) et de Laurette Rivard (1909-1964). Clément descendait de Philippe Frigon et de Marie-Anne Pronovost. Les parents de Philippe étaient Louis-Elzéar Frigon et Éléonore Massicotte. Quelle richesse que cet héritage laissé par des ancêtres aventuriers, novateurs, fragiles et fiers gens de paroles. Elle y vécut avec ses quatre frères jusqu'à son départ pour étudier à Montréal en 1954.

Lorsqu'elle part de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, elle est âgée de 17 ans. À 24 ans, elle sent l'appel de l'aventure intérieure, de l'Amour universel. Sûre de sa foi profonde en Dieu, elle entre au noviciat des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal.



Après trente années d'éducation, d'enseignement, de recherche, de nouveaux projets dans les écoles à aires ouvertes, les supérieurs de sa congrégation lui demandent de revenir à Montréal pour se consacrer à la formation de novices. Elle développe alors une nouvelle vision du noviciat et de la vie religieuse au sein de la société. Guidée par l'exemple de la fondatrice de sa communauté, Marguerite Bourgeois, elle porte son choix sur l'amélioration des conditions de vie difficile de nombreux enfants de Montréal.

C'est en octobre 1991 qu'elle ouvre à Montréal, avec une équipe de laïques, la PETITE MAISON, rue de la Visitation, pour les enfants d'un secteur marqué par la drogue, la prostitution et la violence. Son expérience d'enseignante la guide dans son action auprès de ces enfants au bord de la délinquance dont les talents méritent d'être mis en valeur comme ceux de tous les enfants du monde. Elle savait que parfois il suffit d'une personne clairvoyante pour nourrir en eux le désir d'apprendre et leur goût à la vie.

Louise Frigon a eu cette clairvoyance, elle est aujourd'hui très occupée. Elle ne vit plus que pour la réussite de son monde. Procurer aux enfants un milieu stable, accueillant et chaleureux. Les accepter tels qu'ils sont, parfois agressifs, découragés ou indifférents. Mission impossible croyez-vous? C'est pourtant réalité grâce au dévouement d'une Frigon au grand cœur et dotée d'une formation solide.

Avancer, risquer à construire parce que la vie est en jeu. Fortifiée par une constante méditation sur l'Évangile de Jésus Christ et inspirée par la vie de la fondatrice des Soeurs de la Congrégation, elle mène toujours plus loin son implication auprès des enfants.

Guidée par une foi ardente en la valeur de toute personne, soutenue par l'Espérance, elle milite pour la reconnaissance par tous de la dignité de chaque être humain. Elle perpétue l'héritage sans prix légué au cœur de nos familles et elle contribue à le transmettre aux générations futures. Nous reconnaissons en elle une vie bien remplie. □



Soeur Louise Frigon c.n.d est membre (32) de l'association.

Marie-Claude Chamois, épouse de François Frigon, héritière d'Honoré Chamois - IV

Pierre Frigon (#4)

L'identité de Marie-Claude Chamois et son droit d'héritage (partie 1, les pièces à conviction).

Lorsque la sentence finale est rendue, le 18 avril 1693, l'avocat général, comme nous le savons, est Henri-François d'Aguesseau. Il représente le ministère public. Il est chargé de résumer les plaidoyers et d'en tirer les conclusions pour l'éclaircissement du tribunal. Il ne défend donc ni l'une ni l'autre des parties, se contentant d'exposer les faits et de débusquer la vérité. Marie-Claude est défendue par l'avocat Joly de Fleury. D'Aguesseau joue donc un rôle neutre dans cette cause et les arguments de son plaidoyer sont fiables; d'autant plus que son intégrité personnelle et professionnelle sont clairement établies par des documents d'époque.

Henri-François d'Aguesseau développe une argumentation remarquable pour démontrer sans l'ombre d'un doute l'identité de l'épouse de François Frigon et donc de la légitimité de sa prétention à l'héritage d'Honoré Chamois.

Il est à noter, ici, l'habileté de d'Aguesseau. Durant tout le plaidoyer, respectant à la lettre son rôle d'avocat général, il garde ses distances entre les deux parties en parlant notamment de la "prétendue" fille de Honoré Chamois. Il met en évidence les arguments amenés contre Marie-Claude. Arguments qu'il réfutera un à un. Voyons comment il procède.

D'abord, il pose comme base, *"Toutes les parties conviennent que Marie Victoire, conduite à l'Hôpital Général, en 1669, est la même personne que celle qui paroît aujourd'hui à votre Audience sous le nom véritable ou emprunté, de Marie-Claude Chamois."* Cette affirmation admise de tous étant posée, il lui faut démontrer que cette personne qui est présente au tribunal est bien la fille d'Honoré Chamois.

En se basant sur trois documents officiels: le baptistère de Marie-Claude, son contrat de mariage avec François Frigon, une créance sur la succession, et sur les dépositions d'Anne Gasnier et des témoins, il prouvera l'identité de Marie-Claude et la mauvaise foi de Jacqueline Girard.

□ Le baptistère

"..., si l'Intimée étoit réduite à cette unique preuve, nous aurions peine à croire qu'elle fût suffisante pour décider seule cette contestation." Toutefois, on peut

présumer qu'une personne qui présente un extrait de baptême qui ne serait pas le sien risque gros et doit très bien connaître la famille dont elle usurpe l'appartenance: *"En effet, pourroit-on se persuader qu'un imposteur pût avoir assez de connoissance de l'état d'une famille, pour savoir qu'une personne absente ne sera point en état de se représenter pendant le cours de la procédure? Quelle assurance peut-il avoir d'un fait si incertain; & s'il n'en peut avoir aucune, croira-t-on qu'il ait assez de témérité pour vouloir s'exposer au péril d'être convaincu par une preuve si évidente de fausseté, de supposition & de calomnie?."* Une imposteure aurait-elle pris ce risque dans les procédures qui ont durées de 1686 à 1693? Le baptistère que Marie-Claude apporte en preuve est fiable, si on se base sur la conjoncture

□ Le contrat de mariage

Le contrat de mariage, peut-être rédigé par Ameau, n'a pas été retrouvé. D'Aguesseau rapporte que: *"Son prétendu pere y est appelé Henry, quoique son véritable nom fût celui d'Honoré. Au lieu de nommer sa mère Jacqueline Girard, elle l'appelle Giraut. Nous examinerons dans la suite, si c'est à l'erreur du Notaire ou à l'ignorance de l'Intimée que cette faute doit être imputée. Il est toujours certain que cette dernière différence ne se trouve que dans le contrat de mariage & que dans l'acte de célébration, le nom de Jacqueline Girard a été fidèlement inséré."* C'est sur la foi de contradictions sur les noms autant le sien que celui de ses parents que les détracteurs de Marie-Claude fondèrent leur argumentation pour mettre en doute son identité. D'Aguesseau conclut que puisque l'acte de célébration religieux mentionne les noms de Honoré Chamois et Jacqueline Girard, c'est le notaire qui a commis l'erreur en écrivant Henry Chamois et Jacqueline Giraut dans le contrat de mariage. Cependant, dans l'hypothèse où le notaire aurait bien écrit les noms, il se présente deux possibilités: Marie-Claude a donné effectivement ces noms par erreur ou par imposture. D'Aguesseau explique la première possibilité et réfute la seconde.

Dans le premier cas *"Est-il surprenant qu'une fille, qui n'avoit que quatre ans, tout au plus, quand son père est mort, qui est sortie de la maison paternelle à treize ans & du royaume à quatorze pour passer en Amérique, ait ignoré ou même oublié le nom de Baptême de son père, qu'elle l'ait appelé Henry, au lieu de lui donner le nom d'Honoré; & une simple erreur de cette qualité*

pourra-t-elle suffire à l'Appellante pour accuser d'imposture une fille absente pendant longtemps, séparée de sa famille dès sa plus tendre jeunesse, & peu instruite de plusieurs circonstances beaucoup plus importantes que le nom de Baptême de son père?"

S'il y a eu imposture est-elle due au hasard? Est-elle due à une machination. Si Marie-Claude a choisi un nom au hasard pourquoi avoir choisi "le nom de Chamois, nom assez rare & très-inconnu? Mais, par quel caprice, encore plus bizarre, la fortune auroit-elle joint ce nom à celui de Jacqueline Girard? (...) C'est refuter cette objection que de la proposer, et l'impossibilité morale que cette supposition renferme, justifie suffisamment que le hasard n'a point eu de part dans ce choix." Si le hasard n'a pu jouer, y a-t-il eu machination? "Pourra-t-on se persuader qu'une jeune fille, âgée de quatorze ans, éloignée de son pays, sans amis, sans secours, sans parents, condamnée à un exil perpétuel, bannie non-seulement du Royaume, mais de tout le monde que nous habitons, ait eu assez de malice pour vouloir préméditer dès-lors un concert de fraude & d'imposture? Et si l'on veut qu'elle l'ait prémédité, nous demanderons, encore par quel motif secret elle a choisi la famille d'Honoré Chamois pour y exécuter son projet; comment même le nom de Chamois a pu lui être connu; comment enfin sa malice a été assez aveugle pour ne pas chercher plutôt à entrer dans une Maison illustre, capable ou de flatter son ambition par sa noblesse, ou son avarice par ses biens. Mais par tel excès de témérité a-t-elle pu s'assurer ou que Marie-Claude Chamois, dont elle voulait usurper la place, seroit morte dans le tems qu'elle exécuteroit son dessein, ou qu'elle voudroit bien ne point paroître, pour lui laisser prendre le nom que la nature ne lui auroit point donné? Dans quel pays forme-t-elle une entreprise si téméraire? C'est dans l'Amérique, dans un lieu où elle établissait pour toujours sa fortune, par

le mariage qu'elle venoit d'y contracter. Et dans quels tems exécute-t-elle ce dessein, conçu dès l'année 1670? Elle diffère pendant quinze années entières?; elle ne revient en France qu'en l'année 1685. Peut-on concilier la témérité de l'entreprise, avec la lenteur de l'exécution?" Ainsi même si elle avait dit au notaire Henri au lieu d'Honoré ou Giraut au lieu de Gérard, cela ne démontre aucunement l'usurpation d'identité.

□ Une créance sur la succession

Le troisième document que d'Aguesseau analyse est une créance sur la succession d'Honoré Chamois datée de 1685 qui démontre la mauvaise foi de Jacqueline Girard: "Elle (Jacqueline Girard) y prend le titre d'héritière mobilière de trois enfants qui étoient décédés, & de Tutrice de Marie Chamois, unique héritière d'Honoré Chamois, son père." Ainsi, "si par-là elle l'a reconnue vivante, qu'elle avoue (donc) aujourd'hui qu'il n'est pas vrai qu'elle n'en ait reçu aucunes nouvelles depuis sa sortie, arrivée en 1669; qu'elle déclare (donc) de bonne foi qu'elle a été instruite de son état, informée de son existence, puisqu'elle a agi comme sa Tutrice;..." Et pour appuyer ces dires, la déposition d'Anne Gasnier, veuve Bourdon, vient à point. "Ainsi tous les faits s'accordent parfaitement. Ils sont confirmés encore par la déclaration de la Dame Bourdon" Ainsi donc Jacqueline Girard savait parfaitement où était sa fille durant toutes ces années. Les documents, mis en preuve, démontrent que l'accusation d'usurpation d'identité n'est pas fondée. Les témoins eux, confirmeront l'identité de Marie-Claude Chamois.

Dans le prochain bulletin, dernier feuillet de la série: VI - Marie-Claude Chamois et son droit à l'héritage, (partie 2, les témoignages)

Les Frigon à l'internet

Anthony Frigon, les îles Maldives
Donald Frigon (110), Casper, Wyoming
Jean-René Frigon(11), Trois-Rivières, QC
Leslie(Les) Arseneau, Fountain Valley, CA
Lucie Frigon Caron (56), Hull, QC
Raymond Frigon(1), Ottawa, ON
Ronald Burton, Goshen, Indiana
J. Frigon et Associés, Montréal, QC
Marlene Frigon, Montréal, QC
Paul Frigon (6), Nepean, ON
Teresa Frigon, fille de Richard (73), Hawaï
Vincent Frigon, Montréal, QC

ajfrigon59
dfregon@trib.com
jr@cgocable.ca
les.arseneau@651.sasbbs.com Aussi: larseneau@aol.com
richardc@inexpress.net
rfregon@intranet.ca Aussi: rayfrigon@aol.com
rjburton@npcc.net
[http://www.info-mine.com/info-data/min-met/office/475104797.office.html\(0k\)](http://www.info-mine.com/info-data/min-met/office/475104797.office.html(0k))
<http://euler.dms.unmontreal.ca/professeur/frigon.html>
psrgroup@psrgroup.on.ca
FPO AP (ne pas utiliser, à vérifier)
<http://interlinx.qc.ca/@7Evfrigon/vfrigon.htm>

Mot du président

Nous profitons des Retrouvailles '96 pour distribuer ce numéro *été 1996* à tous ceux présents à cette première grande rencontre des Frigon. En plus de divertir, nous espérons, en toute franchise, ainsi convaincre les non-membres à se joindre à notre association en plein essor!

En ce moment, au delà de 100 personnes sont déjà inscrites, la plupart venant évidemment du Québec, quelques-uns de l'Ontario et, pensez-y, un cousin de la lointaine Alberta! Aucun de la quinzaine de membres américains ne s'est inscrit jusqu'à maintenant, mais espérons... les décisions se font parfois à la dernière minute!

De la part du conseil d'administration et du comité organisateur des Retrouvailles '96, je souhaite à tous la bienvenue à ce grand ralliement des cousins Frigon.

Raymond Frigon



François Frigon tel qu'il aurait pu paraître

Association des familles Frigon inc.

2700, rue Tremblay, Saint-Hubert, QC J3Y 4B7

Conseil d'administration

Président

Raymond Frigon
403-15, rue Murray
Ottawa, ON K1N 9M5
Tél 613-241-5433 fax: 241-9014
E-mail: rayfrigon@aol.com

Vice-Président

Robert Frigon
6-9000, rue de l'Attisée
Charny, QC G6X 1H8
Tél: 418-832-4924

Secrétaire

Pierre Frigon
2700, rue Tremblay,
St-Hubert, QC J3Y 4B7
Tél: 514-678-9786

Treasorier

Luc Frigon
50, rue Linden
Baie-d'Urfé, QC H9X 3K3
Tél: 514-457-0027 Fax: 457-2783

Administrateur

Jean-René Frigon
5400, rue Marsaille
Trois-Rivières, QC G8Y 3Z5

Administrateur

Louis-Georges Frigon
11799 Zolaque Racicot
Montréal, QC H3L 3M5

Administrateur

Louise Frigon
945, rue Léo Laliberté
Sherbrooke, QC J1J 4L3

Administrateur

Odette Frigon
9740, rue St-Charles
Montréal, QC H2C 2L1

Bulletin LES FRIGON

Éditeur: Raymond Frigon

Rédacteurs: Pierre Frigon/ Robert Frigon/Lucie Frigon

Les membres (au 26 août 1996)

Adrienne Frigon Cossette, St-Prospér QC
Albert Frigon, Lasalle, QC
Aline Frigon, Prouxville, QC
André Frigon, Prouxville, QC
André Frigon, Trois-Rivières-Ouest QC
Amita Frigon Guillemette, Montréal-Nord
Armande Frigon Ste-Anne de la Pêrade,
Benoît Frigon, Saint-Hubert, QC
Bernie Frigon, Dodge City, KS USA
Bob Harvey, Saint-Johnsville, NY USA
Brigitte Frigon Martineau, Amos, QC
Cécile Frigon, Pierrefonds, QC
Charles Frigon, Edmonton, AB
Claude Frigon, Victoriaville, QC
Claudette Frigon Gesinger, Longueuil, QC
Corina Frigon, Solway, N.Y., USA
Daniel Frigon, Champlain, QC
Danièle Frigon, Champlain, QC
Denis Frigon, St-Georges-de-Champlain
Denis Frigon, St-Louis-de-France, QC
Diane Frigon, Saint-Tite, QC
Donald Frigon, Casper, Wyoming, USA
Edmond Frigon, Arvada, CO USA
Edmund Frigone, Allyn WA USA
Elaine Bessette Smith, Burlington, VT
Fernand Frigon, Laval, QC
Fernand Frigon, Ancaster, ON
Florina Frigon Croteau S.Geneviève de B.
François Frigon, Montréal, QC
Gabrielle Frigon, Saint-Eustache, QC
Gaetan Frigon, Foster, QC
Georges E. Frigon, Saint-Boniface, QC
Georgette Frigon Cormier, Baie-Comeau
Gérald Frigon, Saint-Prospér, QC
Gilles Frigon, Saint-Tite, QC
Gilles Frigon, Trois-Rivières-Ouest QC
Gilles Frigon, Amos, QC
Gilles Frigon, Lahaina, Hawaii, USA
Ginette Frigon, Sainte-Rosalie, QC
Huguette Frigon, Cap-de-la-Maddelaine QC
Huguette Frigon, Sherbrooke, QC
Ivanhoé III Frigon, Rock Forest, QC
Jacinthe Frigon, Chicoutimie, QC
Jacques Frigon, Ottawa, ON
Jacques Frigon, Montréal, QC
James Frigon, Topeka, KS USA
Jean-Claude Frigon, Louisville, QC
Jeannine Frigon Skulski, Saint-Aimé, QC
Jean-Louis Frigon, Saint-Léonard, QC
Jean-Paul Frigon, Louisville, QC
Jean-René Frigon, Trois-Rivières-Ouest
Jean-Yves Frigon, Brossard, QC
John Frigon, Aptos, CA USA
Julie Frigon Croteau, Ville Lasalle QC
Laura Frigon, Coquitlam, BC
Léonce Frigon, Saint-Prospér, QC
Linda Roy Cross, Reston, VA USA
Louis Frigon, Carlsbad, CA USA
Louis Frigon, Saint-Léonard, QC
Louis-Philippe Frigon, Montréal, QC
Louise Frigon cnd, Montréal, QC
Louise Frigon, Sherbrooke, QC
Louis-Georges Frigon, Montréal, QC
Luc Frigon, Baie-d'Urfé, QC
Lucie Frigon Caron, Hull QC
Maddalene Cloutier Frigon, Batiscan QC
Maddalene Frigon, Trois-Rivières, QC
Mainville Frigon, Gloucester, ON
Marcel Frigon, Shawinigan-Sud QC
Marcel Frigon, Saint-Augustin, QC
Margo Frigon, Vancouver, BC
Marguerite Frigon, Mont-Royal, QC
Marguerite Frigon, Montréal, QC
Marie-Berthe Frigon, St-Hyacinthe, QC
Marie-Jeanne Frigon Ross, Forestville, QC
Maurice Frigon, St-Eustache, QC
Maurice Frigon, Rawdon, QC
Meryn Frigon, Scottsdale, AZ USA
Michel Frigon, Gatineau, QC
Monique Frigon, Shawinigan-Sud, QC
Odette Frigon, Montréal, QC
Paul Frigon, Napan, ON
Paul Frigon, Cornwall, ON
Paul-Florian Frigon, St-Romuald, QC
Pauline Frigon, St-Bruno-de-Montarville
Peter Johnson, Provincetown, MA USA
Phil Frigon, Clay Center, KS USA
Pierre Frigon, Saint-Hubert QC
Pierre Frigon, Saint-Tite, QC
Pierre Frigon, Sainte-Thérèse, QC
Pierrette Frigon Bélanger, Montréal, QC
Raymond Frigon, Ottawa, ON
Raymonde Frigon, Rimonski QC
René Frigon, Gloucester, ON
René Frigon, Cap-de-la-Maddelaine, QC
Richard Frigon, Nicolette FL USA
Richard Frigon, Modfield, MA USA
Rita Cossette Frigon, Saint-Prospér, QC
Rita Frigon Paré, Belœil, QC
Robert Frigon, Charny, QC
Roger Frigon, Gatineau, QC
Ronald Burton,
Solange Lupien Frigon, St-Louis-de-France
Suzanne Frigon, St-François-du-Lac QC
Sylvie Frigon Naud, Cap-Rouge, QC
Thérèse Frigon, Montréal, QC
Thérèse Frigon, Montréal, QC
William Frigon, Enfield, CT USA
Yves Frigon, Blainville QC

Le membership se
chiffrait à 107 au
26 août 1996